



Journée d'études
nationale
sur les démarches
d'évaluation
environnementale

L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE STRATÉGIQUE FACE À L'URGENCE

Concevoir des plans et programmes face au défi des urgences écologiques,
20 ans après la directive 2001/42/CE relative à l'évaluation environnementale stratégique

Mardi 31 Août 2021

AgroparisTech
19 avenue du Maine, Paris 15e
métro Montparnasse-Bienvenüe

PROGRAMME



AgroParisTech

en association avec



L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE STRATÉGIQUE FACE À L'URGENCE

Concevoir des plans et programmes face au défi des urgences écologiques, 20 ans après la directive 2001/42/CE relative à l'évaluation environnementale stratégique



L'évaluation environnementale stratégique au cœur de l'actualité

L'exigence de prise en compte des préoccupations environnementales, dans la mise en œuvre de politiques publiques ou dans l'élaboration de projets, s'est profondément renouvelée ces dernières années : des mutations sensibles sont par exemple intervenues dans le cadre juridique et méthodologique applicable, dans la compétence des acteurs impliqués dans ces démarches, ainsi que dans les modes de participation du public.

La directive 2001/42/CE du 27 juin 2001, en consolidant en Europe l'évaluation des incidences environnementales des plans et programmes ou évaluation environnementale stratégique (EES), a contribué à ce mouvement. Au moment de célébrer les 20 ans de cette directive, le besoin de repenser l'intégration des considérations environnementales à une échelle stratégique garde toute son actualité : il s'agit tout autant de renforcer les réflexions menées à l'amont de la chaîne décisionnelle globale, à un niveau où les marges de manœuvre sont censées être importantes, que d'anticiper, en aval, l'élaboration de projets concrets.

Parallèlement, la notion d'urgence est de plus en plus mise en avant, dans le débat public, pour faire face tant au dérèglement climatique qu'aux autres enjeux écologiques, comme ceux relatifs à la diversité biologique, ou encore aux enjeux de relance économique en situation de crise. Or cet appel à traiter l'urgence conduit nécessairement à s'interroger sur les manières de préparer la prise de décision.

Des approches et des méthodes qui plus que jamais peuvent aider à affronter les défis

Comme l'a révélé le premier séminaire national de réflexion sur les démarches d'évaluation environnementale « l'Évaluation environnementale au-delà des procédures », organisé à AgroParisTech en septembre 2016, il convient à cet égard de ne pas perdre de vue le sens qu'il y a derrière les aspects formels d'une procédure. En effet, l'évaluation environnementale a pour ambition d'éclairer l'ensemble des parties prenantes par un rapportage préalable des conséquences environnementales, ainsi que par une justification des choix.

Ce constat est renforcé au vu des controverses suscitées par certains projets : améliorer les pratiques de l'évaluation environnementale, repenser les méthodologies utilisées et favoriser la compréhension partagée de ces démarches d'aide à la décision y émergent comme des nécessités d'autant plus fortes.

L'urgence écologique ne paraît donc pas seulement comme un appel à adapter les processus existants : elle implique de s'attacher aux attentes placées dans ces processus, alors même que l'urgence peut aussi être invoquée dans une optique de simplification ou de facilitation par certaines parties prenantes, institutionnelles ou non. Paradoxalement, elle semble aussi entretenir une tentation de hiérarchiser a priori voire d'opposer les thématiques environnementales, avec le risque que cela se fasse au détriment d'une approche globale et intégrée de ces thématiques.

Or ce besoin de transversalité rebondit sur l'existence de multiples temps et/ou niveaux de décisions, dont la bonne articulation est un enjeu à la fois juridique, technique et managérial. En ce sens, se pose aussi la question des atouts et du positionnement de l'évaluation environnementale ex-ante vis-à-vis des démarches plus larges d'évaluation au regard des objectifs du développement durable (ODD).

L'intérêt de poursuivre la réflexion constructive entre acteurs

L'évaluation environnementale stratégique apparaît donc a priori comme une ressource pour gérer l'urgence écologique. Pour autant, les évaluations menées à cette échelle, qui nécessitent de développer des méthodologies spécifiques, restent disparates et suscitent encore des critiques quant à leur efficacité et leur insertion dans le processus d'élaboration des documents.

Cinq ans après le séminaire de 2016, la présente journée d'études, organisée de nouveau par AGROPARISTECH en association avec le Secrétariat international francophone pour l'évaluation environnementale (SIFEE) et la Société française pour le droit de l'environnement (SFDE), avec l'appui d'un collectif d'experts pluriels et indépendants, vise à remobiliser la communauté des praticiens et experts concernés pour enrichir la réflexion collective sur les apports et limites actuelles des démarches d'évaluation environnementale. Les 20 ans de la directive du 27 juin 2001 sont plus précisément l'occasion de se focaliser sur la pratique de l'évaluation environnementale à l'échelle des documents de planification et de programmation.

Dans le même esprit que le séminaire de 2016, cette journée propose des temps de discussion thématiques à travers quatre tables rondes, conçues comme une mise en commun de points de vue et d'expériences de praticiens d'horizons divers et de chercheurs. Chaque table-ronde sera suivie d'un temps d'échange avec l'ensemble des participants.



8h45 : Accueil des participants à la visio-conférence

9h00 : Ouverture et présentation de la journée

Ouverture et mot d'accueil :

Maya Leroy, enseignante-chercheure, responsable UFR Gestion de l'Environnement, AgroParisTech

Rappels sur le cheminement de l'évaluation environnementale stratégique en France et en Europe et repères pour le déroulement de la journée :

Sylvain Monteillet, maître des requêtes au Conseil d'Etat

9h15 – 10h45 : *Table-ronde n°1 : L'évaluation stratégique face à l'urgence climatique*

Animation : **Nicolas Richard**, Cabinet Fario conseils, FNE, membre du CESE

Face à l'urgence climatique, la transition énergétique et l'adaptation au changement climatique ne peuvent se contenter de réponses ponctuelles. Elles impliquent, plus encore que d'autres enjeux, une planification stratégique forte et à long terme, assortie d'objectifs temporellement définis et déclinés dans la plupart des activités humaines, elles-mêmes souvent l'objet de politiques publiques planifiées. Dès lors, quel regard porter sur la planification et la programmation actuelle dans ce domaine ? comment l'urgence se traduit-elle ? Quelles insuffisances ? comment l'évaluation environnementale stratégique intervient-elle aujourd'hui dans ce domaine ? Est-elle un outil efficace pour aider à mieux planifier la transition et l'adaptation ? Mieux la piloter ? si oui, à quelles conditions et de quelle manière ? Y a-t-il une « mise en concurrence » des urgences (sanitaires, économiques... mais aussi entre thématiques environnementales : biodiversité, paysage...) ? Comment cela peut-il se gérer dans une approche évaluative d'aide à la décision ? Toutes les innovations techniques ou technologiques pouvant soutenir la trajectoire de transition sont-elles compatibles ? Comment l'évaluation peut-elle aider là-aussi à faire des choix et à étayer un récit de la transition réussie ?

Participants :

Michel BADRE, Ancien président de l'Autorité Environnementale, Ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts E.R

Jérémie ALMOSNI, Directeur régional ADEME Île-de-France (à confirmer)

Lisa BELLUCO, Vice-présidente de Grand Poitiers Communauté Urbaine

10h45 – 11h00 : Pause

11h00 – 12h30 : *Table-ronde n°2 : L'évaluation et le rythme de la décision au niveau stratégique*

Animation :

Michaële Le Saout, chargée d'enseignement, AgroParisTech

Cyril Gomel, chargé d'enseignement, AgroParisTech

Alors que la décision politique est soumise à de nombreux stimuli (jeu des acteurs, temps médiatique, traitement de l'urgence...), l'EES a-t-elle trouvé sa place pour éclairer en temps utile les décideurs et les porteurs de projets dont les réalisations se trouvent in fine encadrés par les documents stratégiques, alors même que l'horizon temporel et le contexte de cette réalisation ne sont pas toujours maîtrisés ? Comment anticiper le long terme tout en restant réactif au quotidien ? Peut-on sans monitoring maintenir le cap de la planification tout en prenant en compte les évolutions éventuellement imprévues et en ne laissant pas passer des opportunités ? Quels sont les leviers pour être davantage en prise avec le rythme de la décision (éviter que les choix intermédiaires pourtant indispensables aient des effets « cliquets » parfois irréversibles...) ? Ces problématiques se posent intrinsèquement dans la conception et la mise en œuvre des documents stratégiques. Peuvent-elles trouver une voie de résolution grâce à l'EES ?

Participants :

Xavier Loubert-Davaine, Co-fondateur du bureau d'études ELIOMYS

Julien BIRGI, Directeur de projet OIM, Bordeaux Inno Campus, Bordeaux Métropole

Gilles COTE, Directeur général du Secrétariat international francophone pour l'évaluation environnementale (SIFEE)

12h30 – 14h00 : Pause déjeuner libre

14h00 – 15h30 : *Table-ronde n°3 : L'évaluation stratégique permet-elle de remettre la hiérarchie « à l'endroit » ? Le cas de la prise en compte de la biodiversité*

Animation :

Maya Leroy, enseignante-chercheure, responsable UFR Gestion de l'Environnement, AgroParisTech

Marthe Lucas, maître de conférences, Université d'Avignon

Quelles ont été les avancées de l'EES depuis 20 ans dans la prise en compte de l'urgence liée aux enjeux de diversité biologique ? Comment progresser au regard des spécificités méthodologiques rencontrées à cette échelle et comment adapter la séquence ERC à des niveaux de réflexion peu spatialisés et nécessitant de conjuguer des documents élaborés par des autorités différentes ?

Les documents de planification encadrent-ils vraiment les futurs projets, ou les projets s'imposent-ils ? Comment déployer une vision stratégique et se préparer à s'y tenir après l'adoption des plans et programmes ?

Participants :

Philippe LEDENVIC, Président de l'Autorité environnementale du CGEDD

Françoise SARRAZIN, Cheffe de projet Expertise technique et évaluation des atteintes à la biodiversité, OFB

Fanny GUILLET, chercheuse en sociologie, CNRS, MNHN

Paul ROUYEYROL, Responsable Espaces protégés et Natura 2000, PatriNat, (MNHN/OFB/CNRS)

15h30 – 15h45 : Pause

15h45 – 17h15 : *Table-ronde n°4 : La traduction juridique de l'EES, force ou limite ?*

Animation :

Marthe Lucas, maître de conférences, Université d'Avignon

Xavier Loubert-Davaine, Co-fondateur du bureau d'études ELIOMYS

Le lien entre procédure et processus d'évaluation environnementale stratégique interroge le poids du Droit dans la démarche. Celui-ci est-il indispensable ? Le cadre juridique de l'EES apparaît-il comme un bon pédagogue ? Peut-on dépasser, sans l'atténuer, le prisme juridique de l'EE appliqué à l'élaboration des documents de planification ? Comment la ressource juridique est-elle mobilisée, notamment par les associations/ONG, pour renforcer les capacités d'action des acteurs ?

Quelle est la part de ce qui relève de l'écriture de la norme juridique, d'un côté, et de ce qui relève des méthodes et des savoir-faire d'un autre côté ? Peut-on se prémunir du risque de brider la recherche de nouvelles méthodologies, ou de paralyser / formater les échanges entre acteurs, par peur du contentieux, ainsi que du risque associé que l'EES soit mise en concurrence avec d'autres modes d'intégration plus sectorisés autour de certaines thématiques ?

Participants :

Yves ROCHON, Directeur général de l'évaluation environnementale et stratégique, Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (Québec)

Antoine GATET, FNE, membre du CESE

Florence NASSIET, communauté d'agglomération de la Rochelle

17h15 – 17h45 : Conclusion

Maya Leroy, enseignante-chercheure, responsable UFR Gestion de l'Environnement, AgroParisTech

Sylvain Monteillet, maître des requêtes au Conseil d'Etat

Inscriptions gratuites et obligatoires avant le 31 août :

<https://framaforms.org/quelles-actualites-de-levaluation-environnementale-strategique-20-ans-apres-la-directive-200142ce-du>

Contact :

SeminaireEE@gmail.com

Composition du comité de programmation du séminaire

- Armelle Caron (AgroParisTech)
- Gilles Côté (SIFEE)
- Cyril Gomel (chargé d'enseignement à AgroParisTech)
- Michaële Le Saout (: fWtW5 fW3YdBSq[FVWZ)
- Maya Leroy (AgroParisTech)
- Xavier Loubert-Davaine (Eliomys)
- Marthe Lucas (Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse / SFDE)
- Nicolas Richard (Cabinet Fario)



Information sanitaire

L'évolution de la situation sanitaire enjoint le Comité de programmation à privilégier la réalisation du séminaire en distanciel.

Un lien de connexion en visio-conférence vous sera adressé après votre inscription.